

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Interpellation urgente
Titre : Le chantier de la gare à quai
Initiant-e(-s) : Olivier Marmy

Le chantier de la gare est à l'arrêt, entraînant incertitude et grogne. L'impact sur les riverains, les commerçants, les usagers est important. Les chantiers M2 et M3 sont également retardés, ce qui a des conséquences lourdes sur tout le développement des TP et des activités connexes. Quelle visibilité a la Ville sur le planning? quels sont les moyens de la municipalité vis à vis des partenaires fédéraux?

Il est un dossier qui nous tient tous ici à coeur et qui préoccupe de nombreux citoyens et visiteurs. Il s'agit du chantier de la Gare, qui est à l'arrêt, hormis quelques travaux nécessaires mais d'importance secondaire sur sa façade sud.

Cet objet dépasse complètement les clivages partisans et nous sommes de gauche à droite de l'hémicycle également concernés. Cette interpellation n'a ainsi pas pour objet de mettre en porte à faux la municipalité, bien au contraire.

Ouvrons le dossier, 6 pages, publié par 24H le 27.8.2022. sur le sujet, sous la plume de Renaud Bourmoud, que nous avons tous lu.

On y lit d'abord que la CF Sommaruga choisit de ne pas répondre à la demande d'interview et renvoie vers le directeur de l'OFT: Peter Flüglialer. Quel courage!

On décrypte ensuite entre les lignes l'antagonisme entre cet office fédéral - financé avec nos deniers - et les CFF, avec comme refrain: c'est pas nous mais les CFF. Irritant!

On y découvre aussi le dépit et la relative impuissance de nos exécutifs cantonaux (par le voix de Mme Gorrite) et communaux (par celle de notre municipale Mme Litzistorf).

Ce chantier est donc bloqué car un certains nombres de « charges » (qui sont des demandes d'améliorations techniques conditionnant l'autorisation de construire) ne sont pas agréées par l'OFT, qui demande aux CFF, maître de l'ouvrage, les garanties nécessaires en matière de sécurité. Il ne s'agit pas d'examiner ici les considérations techniques, relatives notamment aux largeurs des quais ferroviaires non conformes ou à la difficulté d'empiler en sous sol les métros et les nouveaux espaces sous terrain mais bien les enjeux de ce retard pour notre cité, ses habitants et acteurs économiques.

Le retard du m3 a des conséquences considérables sur tout le développement de la ville, en particulier la connexion des Plaines-du-Loup, et plus généralement sur le transfert modal vers les TP. Cela vaut aussi pour le renforcement du m2.

Dans l'immédiat on peut se figurer le dépit des artisans, restaurateurs, commerçants, et autres qui exercent dans le parages et sont inévitablement touchés.

Des promesses sont faites: le chantier démarrera sérieusement, à savoir et je cite sur les « travaux de grandes envergures » avant le fin d l'année. Certains disent que le promesses n'engagent que ceux qui y croient...

Sur le site officiel de la ville on peut lire et je cite:

La Ville de Lausanne est le maître d'ouvrage des espaces publics et coordonne les acteurs impliqués, à savoir les CFF, le Canton de Vaud, la SV Rasude et les tl. La Municipalité a mis en place l'unité Pôle Gare, pour veiller à la cohérence entre les projets, planifier le réaménagement des espaces publics en partenariat avec la population et les autres maîtres d'ouvrage, et contribuer à limiter les nuisances des chantiers. L'administration communale est aussi le relais des préoccupations des Lausannois·es: elle défend leurs intérêts...

La question de la véritable marge de manoeuvre de la Ville se pose donc aujourd'hui.

Conseil communal de Lausanne

Je me permets de clore mon introduction sur une note subjective: je suis fâché, en tant que citoyen, contribuable communal, cantonal mais aussi fédéral, élu de ce parlement, riverain professionnel, très bon client des cff et usager plurihebdomadaire de la gare. La situation que nous lausannois subissons est inacceptable.

Nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

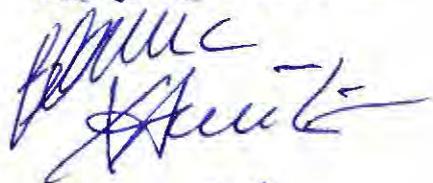
- Quels sont les rapports sur ce dossier épineux entre la Ville, les CFF et l'OFT? De quelles garanties dispose-t-elle ?
- la ville est maitre d'ouvrage des « espaces publics », les CFF sont maitre d'ouvrage du chantier Gare, cette articulation est-elle problématique ?
- quelles informations peuvent être données aujourd'hui aux usagers, riverains et commerçants directement concernés quant au planning des travaux et aussi aux possibles mesures de soutien ?
- comment maintenir autant que possible l'accueil et l'attractivité touristique aux abords de la gare (la sortie nord débouche sur un mur hostile) ?
- quels coûts pour la ville sont induits par ce retard et quelle part sera prise en charge par la confédération ?
- les conséquences du retard pris par les projets M2 et surtout M3 sont elles évaluées: surcoût pour la Ville, perspective de chiffre d'affaire des commerçants réduit, valeur des ppe et parcelles sises sur l'axe, attractivité des appartements des Plaines du Loup, etc...? Des compensations devront-elles être versées aux personnes lésées ?
- la municipalité redoute-t-elle un impact négatif sur le transfert modal et une perte d'attractivité du train et des TP en général ?
- compte tenu de l'incertitude actuelle y a t'il un risque de retard supplémentaire du fait des possibles carences énergétiques ?
- et enfin concrètement quelles mesures entend prendre la Municipalité afin de débloquer le dossier auprès de l'OFT ?

Lausanne, le 28 septembre 2022

MARMY Olivier

Signataire(s) :

Pauline Blanc



Manel

Naillard Akil de



2

